

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

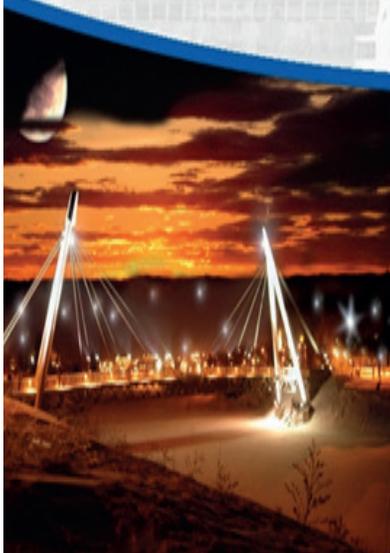


TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR.....	1
MISSION.....	2
LES VALEURS ORGANISATIONNELLES	2
NOS VALEURS INDIVIDUELLES.....	2
STRUCTURE DU SERVICE	3
CARTE GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY	4
PORTRAIT DE LA VILLE DE SAGUENAY.....	4
SERVICES OFFERTS AUX CITOYENS	4
NIVEAU DES RISQUES INCENDIE	5
ADMINISTRATION	6
RESSOURCES HUMAINES	6
RESSOURCES FINANCIÈRES	7
BUDGET.....	7
Dépenses	7
Coût per capita.....	7
Temps supplémentaire	7
Revenus	8
DIVISION GESTION ET ANALYSE DES RISQUES.....	9
VISITES DE PRÉVENTION.....	9
VISITES RÉSIDENIELLES SECTEURS NON URBAINS	9
EXERCICES D'ÉVACUATION	10
INSPECTIONS DES RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS	11
PLANS D'INTERVENTION	11
INCENDIES MORTELS	11
DOSSIERS ENQUÊTÉS	11
CAUSES PROBABLES DES INCENDIES	12
ÉDUCATION DU PUBLIC.....	12

DIVISION INTERVENTION	14
PROTECTION DU TERRITOIRE.....	14
NOMBRE D'APPELS TOUTES CATÉGORIES	15
INTERVENTIONS INCENDIE PAR USAGE	15
NOMBRE D'APPELS INCENDIE DE BÂTIMENT ET AUTRES	15
NOMBRE D'APPELS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION	16
APPELS PAR CASERNE TOUTE CATÉGORIE	17
FORCE DE FRAPPE	17
SERVICES SPÉCIALISÉS.....	18
PERTES	18
Pertes matérielles par usage.....	18
Pertes matérielles en incendie de bâtiment	19
Pertes per capita	19
APPELS SELON LES HEURES	20
VÉHICULES	20
Vérification annuelle et attestation de performance.....	20
ÉQUIPEMENT	21
FORMATION	21
DIVISION DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL	22
FORMATION	22
MAINTIEN DES COMPÉTENCES	24
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	25
PLAN DE MISE EN ŒUVRE	26
POUR NOUS JOINDRE.....	31



MOT DU DIRECTEUR



J'ai le plaisir de vous faire part des activités et réalisations qui ont été effectuées par le Service de sécurité incendie au cours de l'année 2019.

L'année 2019 a été axée sur la mise en place d'un centre de formation afin de répondre adéquatement à nos obligations en formation du schéma de couverture de risques qui a été approuvé par le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Il est important de souligner l'implication de tous les employés dans leur travail de tous les jours, car ils sont fiers de rehausser notre prestige et de donner un service de qualité à notre client, c'est-à-dire le citoyen.

Je désire remercier les membres de la direction générale ainsi que tous les services de notre ville qui ont apporté leur soutien tout au long de l'année et, bien sûr, tout le personnel du Service de sécurité incendie.

J'exprime ma reconnaissance aux autorités municipales pour leur appui et la confiance qu'ils ont témoigné à mon équipe et à moi-même au cours de l'année écoulée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carol Girard'. The signature is fluid and cursive.

Carol Girard, M.A.P.
Directeur du Service de sécurité incendie
Coordonnateur des mesures d'urgence



MISSION

Le Service de sécurité incendie de Saguenay a pour mission d'assurer la sécurité des personnes se trouvant sur le territoire de la Ville de Saguenay en les protégeant contre tout genre de risque. Le service se doit d'améliorer la qualité de vie des citoyens, de donner des services à moindre coût et de préserver l'environnement. Il se doit également d'être impliqué socialement et d'être un agent d'information auprès des citoyens et de tous les groupes communautaires.

LES VALEURS ORGANISATIONNELLES

Recherche de l'excellence dans ses rapports avec les citoyens dans les services rendus ainsi que dans sa gestion;

Le respect des droits et libertés des personnes avec qui le service transige incluant les employés;

Le personnel du service constitue sa force et sa ressource principale et nous croyons que la qualité des rapports humains est fondamentale à la réalisation de sa mission;

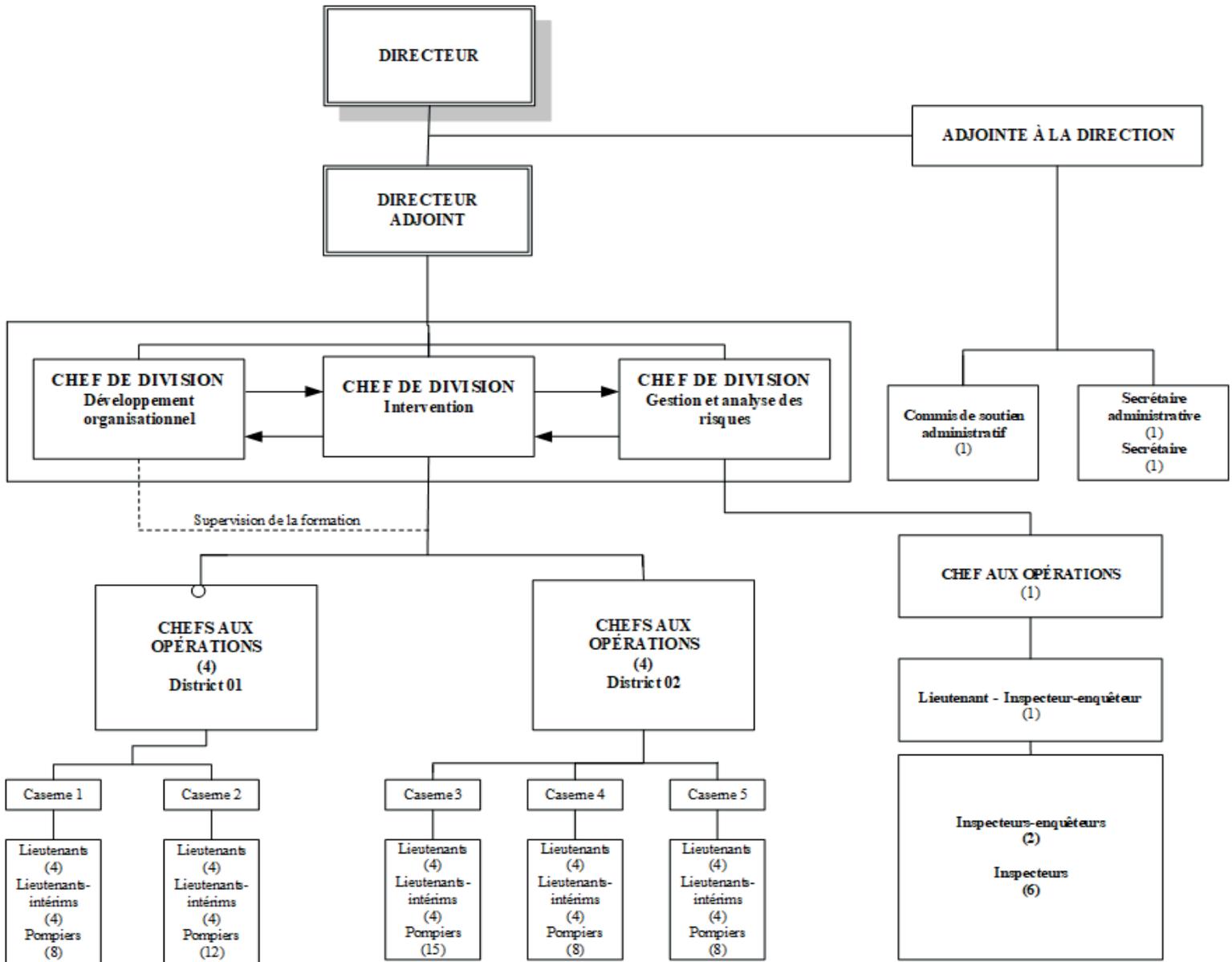
L'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de Saguenay en assurant la jouissance des foyers, des édifices publics, des industries et des commerces;

L'approche communautaire en encourageant le partenariat dans le domaine de la gestion des risques en tenant compte des caractéristiques du milieu.

NOS VALEURS INDIVIDUELLES

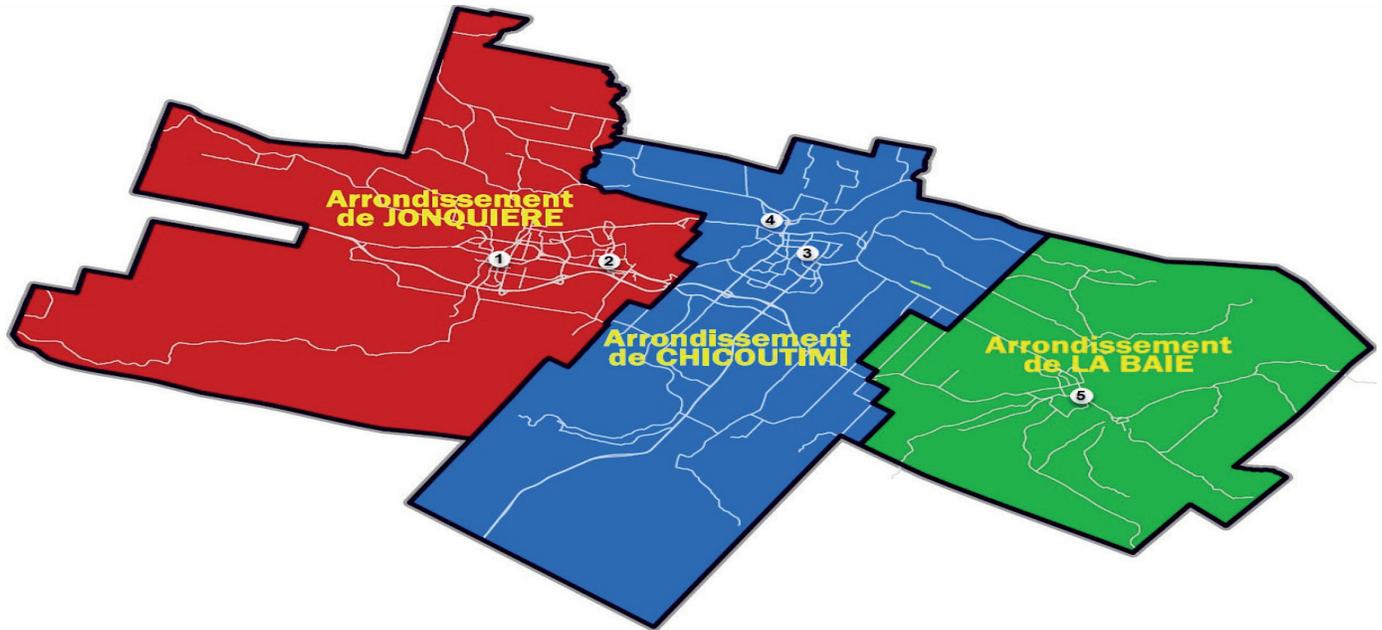
- Leadership personnel
- Intégrité
- Respect des personnes
- Esprit d'équipe
- Loyauté envers l'organisation
- Efficience
- Réalisation de soi
- Reconnaissance des réalisations

STRUCTURE DU SERVICE



Source : Service de sécurité incendie - CTG31

CARTE GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY



Source : Service de sécurité incendie - CTC2

PORTRAIT DE LA VILLE DE SAGUENAY

Territoire

Arrondissement	3
Superficie totale km ²	1 291,42
Population	146 606
Nombre d'immeubles	58 917
Valeur foncière	11 601 835 900 \$

Source : Service de sécurité incendie - CTT3

SERVICES OFFERTS AUX CITOYENS

- Centre de gestion des risques
- Désincarcération
- Éducation du public
- Espace clos
- Feu de véhicule
- Gestion des risques majeurs
- Incendie de bâtiment
- Inspection
- Matières dangereuses
- Prévention
- Sauvetage hors route
- Sauvetage nautique
- Vérification des risques

Source : Service de sécurité incendie - CTT80

NIVEAU DES RISQUES INCENDIE

La classification des bâtiments se divise en quatre catégories, soit les risques faibles, moyens, élevés et très élevés. Le tableau suivant fait la description des types de bâtiment selon le risque associé. Cette classification permet de définir les types d'inspection et leur fréquence, la réglementation à appliquer, le nombre de véhicules d'intervention et de pompiers nécessaires lors d'un appel d'urgence.

À partir de ces données, le service doit entreprendre des actions visant la prévention ou, lorsque la situation l'exige, des mesures d'intervention selon les orientations du schéma de couverture de risques. On constate que la majeure partie des risques présents sur notre territoire est celle des risques faibles à 91,92 %.

Classification des bâtiments selon les risques d'incendie

Classification	Description	Type de bâtiment	Pourcentage des bâtiments à risque à Saguenay
RISQUES FAIBLES	Très petits bâtiments, très espacés; Bâtiments résidentiels, de 1 ou 2 logements, de 1 ou 2 étages, détachés.	Hangars, garages; Résidences unifamiliales détachées, de 1 ou 2 logements, chalets, maisons mobiles, maisons de chambres de moins de 5 personnes.	91,92 %
RISQUES MOYENS	Bâtiments d'au plus 3 étages et dont l'aire au sol est d'au plus 600 m ² .	Résidences unifamiliales attachées de 2 ou 3 étages; Immeubles de 8 logements ou moins, maisons de chambres (5 à 9 chambres); Établissements industriels du groupe F, division 3 (ateliers, entrepôts, salles de vente, etc.).	3,44 %
RISQUES ÉLEVÉS	Bâtiments dont l'aire au sol est de plus de 600 m ² ; Bâtiments de 4 à 6 étages; Lieux où les occupants sont normalement aptes à évacuer; Lieux sans quantité significative de matières dangereuses.	Établissements commerciaux; Établissements d'affaires; Immeubles de 9 logements ou plus, maisons de chambres (10 chambres ou plus), motels; Établissements industriels du groupe F, division 2 (ateliers, garages de réparation, imprimeries, stations-service, etc.), bâtiments agricoles.	3,81 %
RISQUES TRÈS ÉLEVÉS	Bâtiments de plus de 6 étages ou présentant un risque élevé de conflagration; Lieux où les occupants ne peuvent évacuer d'eux-mêmes; Lieux impliquant une évacuation difficile en raison du nombre élevé d'occupants; Lieux où des matières dangereuses sont susceptibles de se retrouver; Lieux où l'impact d'un incendie est susceptible d'affecter le fonctionnement de la communauté.	Établissements d'affaires, édifices attenants dans des vieux quartiers; Hôpitaux, centres d'accueil, résidences supervisées, établissements de détention; Centres commerciaux de plus de 45 magasins, hôtels, écoles, garderies, églises; Établissements industriels du groupe F, division 1 (entrepôts de matières dangereuses, usines de peinture, usines de produits chimiques, meuneries, etc.); Usines de traitement des eaux, installations portuaires.	0,83 %

Source : Selon le classement des usages principaux du Code national du bâtiment (CNB 2010) - CTT32

ADMINISTRATION

RESSOURCES HUMAINES

Le Service de sécurité incendie regroupe 156 personnes qui travaillent activement au fonctionnement quotidien du service, tant dans les domaines de l'administration, de l'intervention, de la gestion des risques que du développement organisationnel.

Ressources humaines du Service de sécurité incendie

Ressources humaines	Cadres	Pompiers	Gestion et analyse des risques	Cols blancs	Total
Directeur	1				1
Directeur adjoint	1				1
Chefs de division	3				3
Chefs aux opérations *	9				9
Adjointe à la direction	1				1
Lieutenants		20			20
Lieutenants par intérim		20			20
Pompiers		51			51
Pompiers temporaires		38			38
Lieutenant inspecteur-enquêteur			1		1
Inspecteurs-enquêteurs			2		2
Inspecteurs			6		6
Secrétaire administrative				1	1
Secrétaire				1	1
Commis de soutien administratif				1	1
Total	15	129	9	3	156

Source : Service de sécurité incendie - CTT42

* 1 chef aux opérations en gestion et analyse des risques



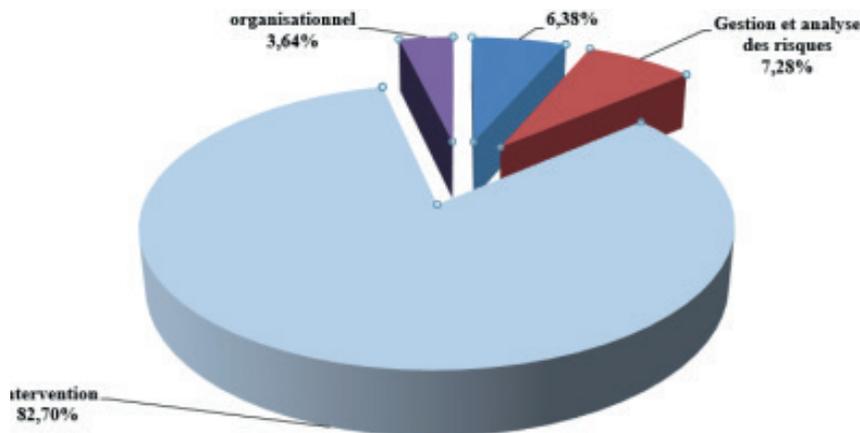
RESSOURCES FINANCIÈRES

Budget

En 2019, le budget du Service de sécurité incendie était de 15 063 935 \$, soit une augmentation de 2,93 % par rapport à l'année 2018. Il représente 4,31 % du budget global de la Ville de Saguenay.

Le budget est réparti en quatre volets, soit l'administration, l'intervention, la gestion et analyse des risques ainsi que le développement organisationnel. L'intervention demeure le volet ayant la plus grande part en raison de sa masse salariale, soit 82,70 % du budget total du service.

Répartition du budget du service 2019



Source : Service de sécurité incendie - CTG49

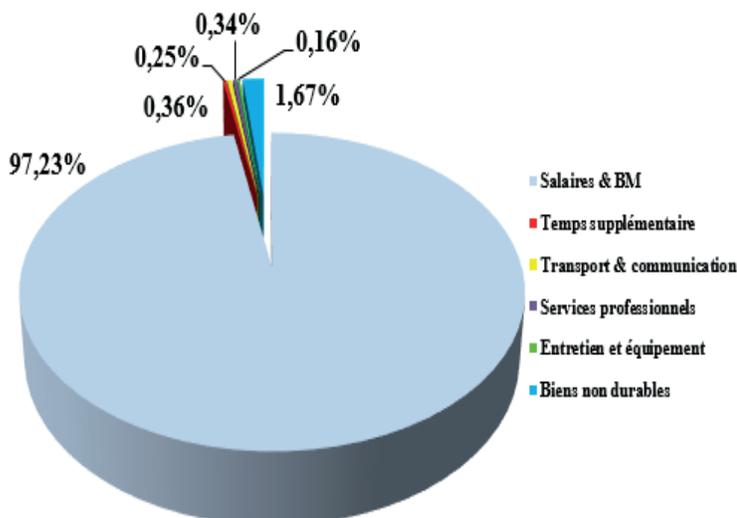
Dépenses

En 2019, les dépenses du service se chiffrent à 14 739 181 \$, on observe donc un surplus de 151 375 \$.

Coût per capita

Le coût per capita pour 2019 est de 100,37 \$, comparativement à 101,06 \$ en 2018.

Dépenses réelles du service 2019 - répartition



Temps supplémentaire

Le temps supplémentaire pour l'année 2019 s'élève à 36 154 \$, soit 0,24 % du budget total. L'objectif est de demeurer inférieur à 1 %.

Dépenses en temps supplémentaire versus budget 2015-2019

Année	% temps suppl. versus budget	Budget (\$)	Réel temps suppl. (\$)
2015	0,41 %	13 479,575 \$	54 600 \$
2016	0,31 %	13 872 660 \$	42 330 \$
2017	0,26 %	14 182 915 \$	36 531 \$
2018	0,18 %	14 635 085 \$	25 894 \$
2019	0,24 %	15 063 935 \$	36 154 \$

Source : Service de sécurité incendie - CTT44,1

Revenus

Depuis juin 2014, un nouveau règlement (VS- R-2014-54) est en vigueur à Saguenay ayant pour objet de fixer la tarification générale sur l'ensemble du territoire de Saguenay, permettant entre autres de facturer les non-résidents.

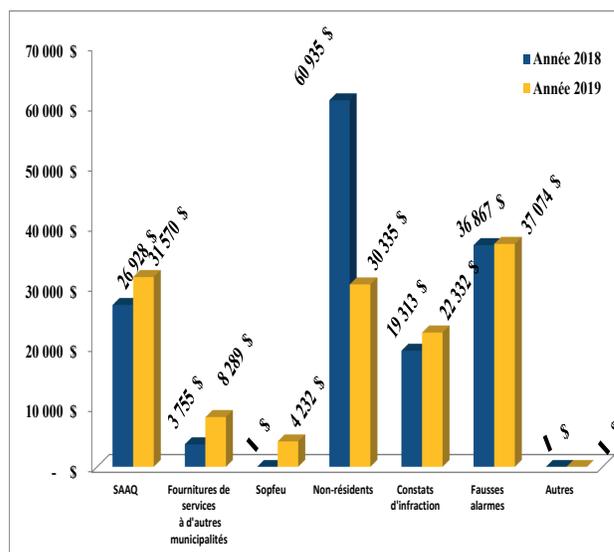
En 2019, le Service de sécurité incendie a généré un revenu à la Ville de Saguenay de 133 832 \$ pour différents services offerts.

Services facturés 2018-2019

Description	2018	2019	(%)
SAAQ	26 928 \$	31 570 \$	23,59 %
Fourniture de services à d'autres municipalités	3 755 \$	8 289 \$	6,19 %
Sopfeu	- \$	4 232 \$	3,16 %
Non-résidents	60 935 \$	30 335 \$	22,67 %
Constats d'infraction	19 313 \$	22 332 \$	16,69 %
Fausse alarmes	36 867 \$	37 074 \$	27,70 %
Grand total	147 798 \$	133 832 \$	100,0 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT45

Services facturés 2018-2019



Source : Service de sécurité incendie - CTG36.1



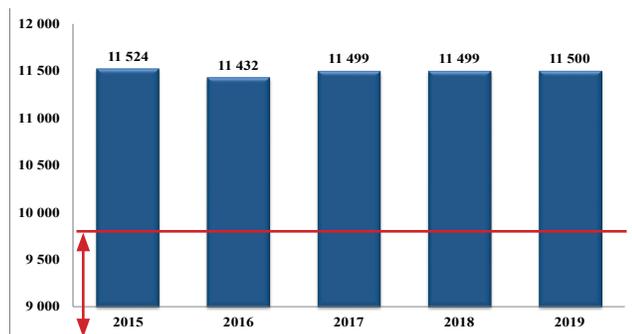
Source : Service de sécurité incendie
Casern # 4 - arrondissement de Chicoutimi, secteur nord

DIVISION GESTION ET ANALYSE DES RISQUES

VISITES DE PRÉVENTION

Le Service de sécurité incendie procède annuellement à des visites de résidences, du 1er mai au 31 octobre, sur tout le territoire de Saguenay. Cette tâche est effectuée par la Division intervention. Les pompiers effectuent 10 000 visites dans les secteurs à proximité de leur caserne et 1 500 autres visites ont été exécutées par les inspecteurs de la Division gestion et analyse des risques. Ceux-ci s'occupent des résidences à l'extérieur des périmètres urbains. Il est important de mentionner qu'en 2019, 11 500 visites ont été effectuées, ce qui est au-dessus de l'objectif identifié au schéma, lequel est de 9 718. Il faut également considérer que seules les visites où les citoyens ont été rencontrés sont comptabilisées.

Nombre de visites résidentielles 2015-2019



Objectif de
9 718 visites

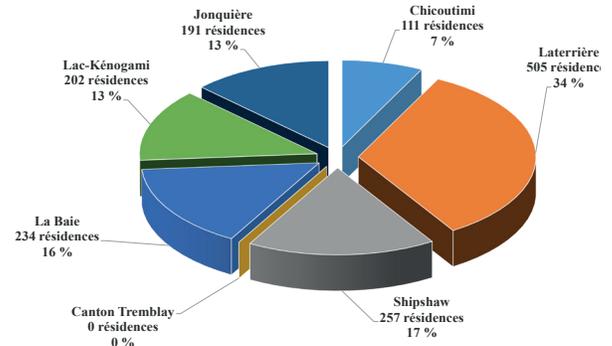
Source : Service de sécurité incendie - CTG24

VISITES RÉSIDENTIELLES SECTEURS NON URBAINS

En 2019, 1 500 visites résidentielles dans les secteurs non urbains ont été effectuées et sont réparties de la façon suivante :

Chicoutimi :	111	Jonquière :	191
La Baie :	234	Shipshaw :	257
Laterrière :	505	Lac-Kénogami :	202
Canton-Tremblay :	0		

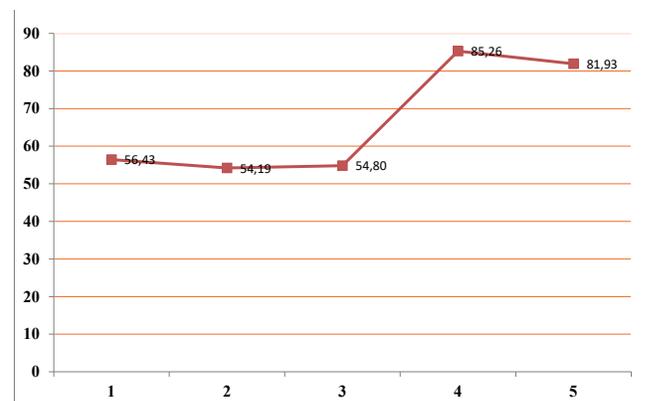
Nombre de visites résidentielles par secteur 2019



Source : Service de sécurité incendie - CTG25

Le graphique suivant démontre la progression des conformités des visites résidentielles rurales de 2015 à 2019, soit une augmentation des avertisseurs de fumée fonctionnels de 56,43 % à 81,93 %. Il reste cependant beaucoup de travail à faire pour atteindre des niveaux acceptables.

Progression des conformités en % Visites résidentielles rurales de 2015 à 2019



Source : Service de sécurité incendie - CTG27

EXERCICES D'ÉVACUATION

En 2019, le personnel du Service de sécurité incendie a effectué 166 visites d'établissements à haut taux d'occupation.

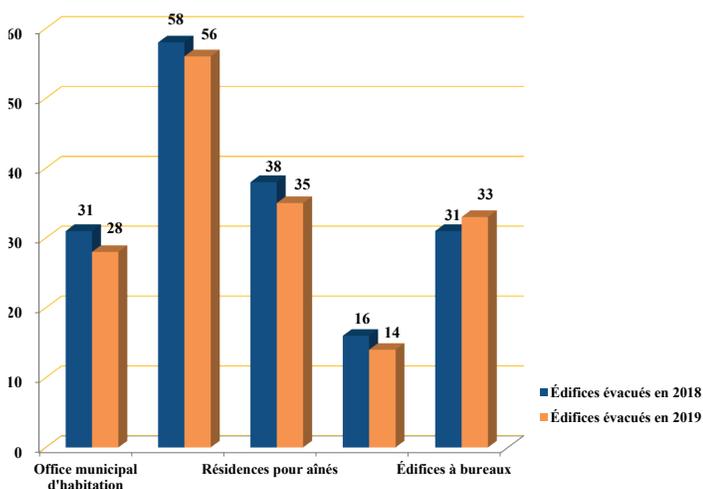
Lors de ces rencontres, les inspecteurs ont pu sensibiliser plus de 37 329 résidents aux risques d'incendie. Au cours de la majorité de ces visites, ils ont procédé à un exercice d'évacuation.

Programme d'exercice d'évacuation 2015-2019

Clientèle	2015		2016		2017		2018		2019	
	Nb activités réalisées	Nb personnes rencontrées								
Office municipal d'habitation	40	1 368	45	1 357	37	1 040	31	899	28	834
Établissements scolaires	56	25 752	61	28 378	57	34 732	58	23 795	56	28 212
Résidences pour aînés	58	3 157	46	2 975	44	2 122	38	2 280	35	2 837
Centres de la petite enfance	10	748	15	981	14	906	16	1 024	14	1 060
Édifices à bureaux	38	4 310	38	4 799	33	4 665	31	4 070	33	4 386
TOTAL	202	35 335	205	38 490	185	43 465	174	32 068	166	37 329

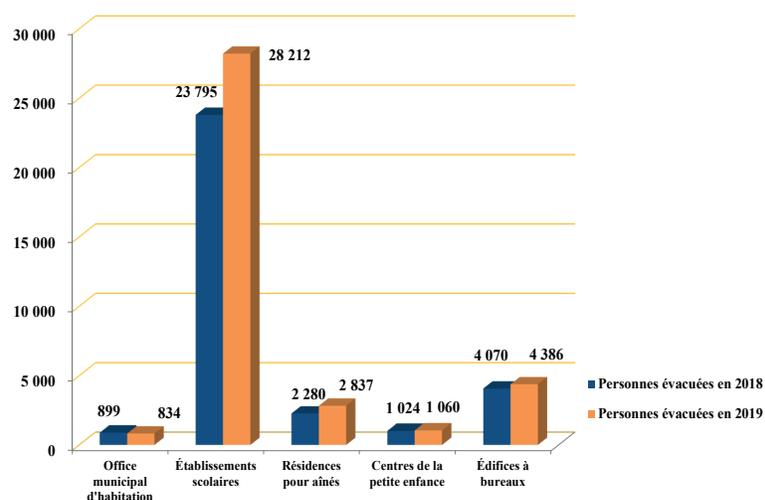
Source : Service de sécurité incendie - CTT38

Nombre d'édifices évacués 2019



Source : Service de sécurité incendie - CTG29

Nombre de personnes évacuées 2019



Source : Service de sécurité incendie - CTG30

INSPECTIONS DES RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS

La Division gestion et analyse des risques a procédé aux inspections des bâtiments, tel qu'établi au schéma de couverture de risques. Ces vérifications permettent de s'assurer que les bâtiments respectent la réglementation concernant la sécurité incendie.

Fréquences d'inspection des risques

Risques	NOMBRE DE BÂTIMENTS SELON LA FRÉQUENCE D'INSPECTION			
	Annuel	3 ans	5 ans	Total des inspections annuelles
Moyens	59	111	141	311
Élevés	92	338	225	655
Très élevés	63	28	50	141
TOTAL	214	477	416	1 107

Source : Service de sécurité incendie - CTT33

PLANS D'INTERVENTION

Les plans d'intervention sont effectués par les pompiers. Ils consistent à définir, pour les bâtiments à risques élevés, un plan d'intervention (positionnement des véhicules, alimentation en eau, etc.) et un cahier de renseignements advenant un sinistre à cet endroit. Ces données sont disponibles par le biais de terminaux véhiculaires.

Plans d'intervention 2015-2019

Année	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre	40	40	40	40	40
*Cumulatif	82	122	162	202	242

Source : Service de sécurité incendie - CTT82

* depuis 2013

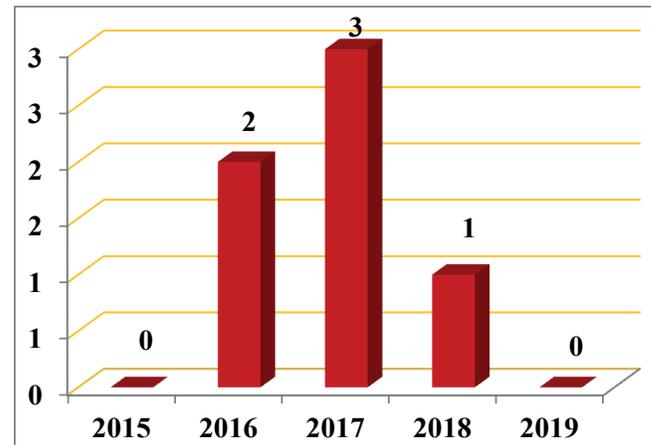


Hôpital de Chicoutimi et Cathédrale - Risques très élevés

INCENDIES MORTELS

En 2019, aucun décès n'est survenu à la suite d'un incendie.

Nombre de décès 2015-2019



DOSSIERS ENQUÊTÉS

En 2019, les inspecteurs-enquêteurs ont enquêté sur 144 dossiers. De ce nombre, 24 dossiers ont été transférés au Service de police de Saguenay.

Nombre de dossiers enquêtés 2015-2019

Description	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de dossiers enquêtés	179	120	174	184	144
Nombre de dossiers transmis à la police	23	24	40	26	24

Source : Service de sécurité incendie - CTT83



Palais municipal - Risques très élevés

CAUSES PROBABLES DES INCENDIES

Ce tableau indique que l'utilisation inadéquate et les défaillances mécaniques/électriques représentent à elles seules 67,83 % des causes d'incendie.

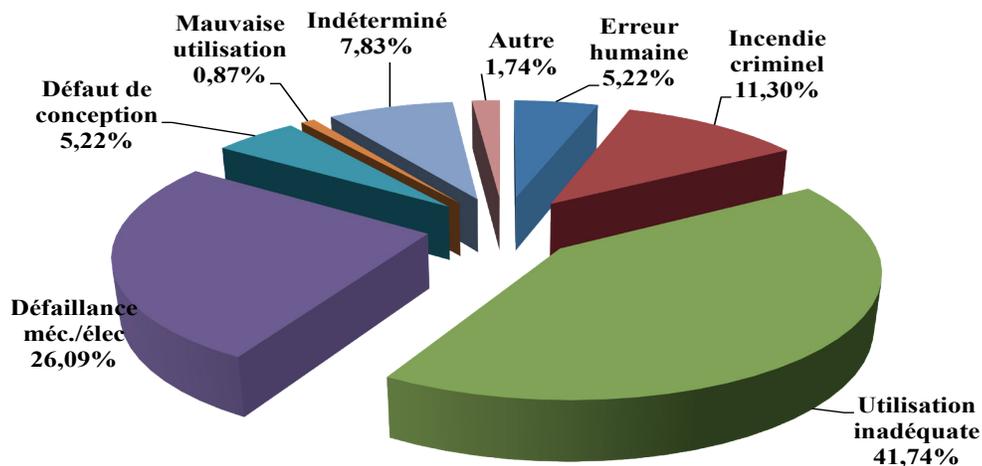
Nombre de causes probables des incendies impliquant des pertes matérielles 2015-2019

Année	Erreur humaine	Incendie criminel	Utilisation inadéquate	Défaillance méc./élec.	Défaut de conception	Mauvaise utilisation	Indéterminé	Autre
2019	6	13	48	30	6	1	9	2
2018	13	17	37	31	6	2	20	5
2017	21	25	28	34	13	1	19	5
*2016	9	24	21	33	9	3	5	3
2015	26	20	27	44	10	4	46	2
TOTAL	75	99	161	172	44	11	99	17
% 2019	5,22 %	11,30 %	41,74 %	26,09 %	5,22 %	0,87 %	7,83 %	1,74 %
% 5 ans	11,06 %	14,60 %	23,75 %	25,37 %	6,49 %	1,62 %	14,60 %	2,51 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT35

* En 2016, une révision des codes a été faite, ce qui explique certains écarts.

Incendies impliquant des pertes matérielles par cause 2019



Source : Service de sécurité incendie - CTG23

ÉDUCATION DU PUBLIC

Le Service de sécurité incendie s'implique dans l'éducation du public en matière de sécurité incendie, ainsi que tout risque potentiel, en organisant diverses activités de sensibilisation touchant des milliers de personnes de tous âges.

En 2019, le Service de sécurité incendie a fait 11 500 visites résidentielles réparties dans les trois arrondissements. De plus, 1 107 bâtiments ont été inspectés par la Division gestion et analyse des risques afin de faire respecter la réglementation et de sensibiliser les gestionnaires. 295 cabanes

à pêche ont été visitées en vue de sensibiliser les usagers à la réglementation en vigueur et, de ce fait, d'améliorer la sécurité sur les glaces en plus d'assurer la pérennité de l'activité.

Nous avons inspecté plusieurs sites d'événements d'envergure tels que le Festival International des Rythmes du monde, Saveurs et Trouvailles, etc., afin de sensibiliser les promoteurs aux risques d'incendie pouvant survenir lors de ces événements.

Durant la semaine de la gestion des risques, en octobre 2019, de la sensibilisation a été effectuée à la Place du Royaume et chez Costco. De plus, une journée portes ouvertes a eu lieu à la caserne de l'arrondissement de La Baie. Plusieurs intervenants d'urgence municipaux et externes ont participé à cette journée qui a attiré environ 2 000 citoyens.

Nous avons également participé, au cours de l'année, à différents kiosques lors d'événements d'envergure tels que le Salon des aînés et la semaine de relâche à la Place du Royaume.



Source : Ville de Saguenay - Feu d'artifice

Le service s'est également impliqué dans les formations « Gardiens avertis » et « Prêts à rester seuls! » en sensibilisant les jeunes âgés de 11 à 13 ans. Des formations et de la sensibilisation ont été faites dans les 42 résidences pour aînés. Aussi, tout au cours de l'année ainsi que sur demande, de la sensibilisation sur les extincteurs portatifs a été réalisée dans différents commerces et industries. Par le biais du centre d'action bénévole, nous remettons des dépliants informatifs à quelques centaines de personnes âgées vivant à la maison, afin de les sensibiliser à des risques potentiels et de leur donner des conseils afin de les prévenir.



Comme à chaque année, de la sensibilisation a été faite dans les différents sites de pêche blanche. 295 cabanes à pêche ont été visitées.



La Division gestion et analyse des risques compte, entre autres, augmenter la sensibilisation au cours des prochaines années quant à l'importance de posséder des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone fonctionnels. Nous accentuerons également les efforts de prévention par rapport aux aléas potentiels susceptibles d'avoir des conséquences majeures sur le territoire de la Ville de Saguenay.



DIVISION INTERVENTION

PROTECTION DU TERRITOIRE

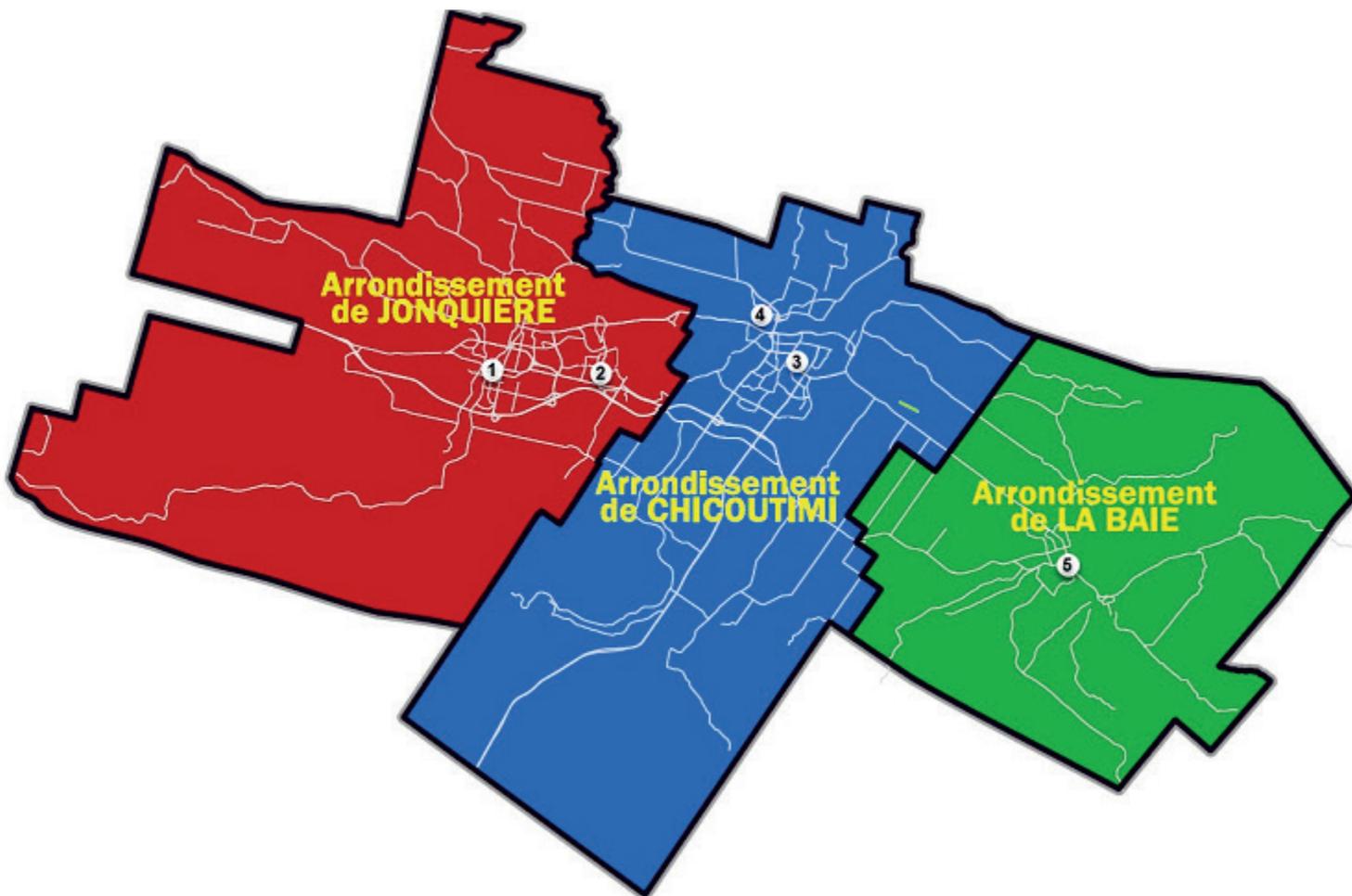
La Ville de Saguenay peut compter sur une couverture de cinq casernes de pompiers permanents sur son territoire. Chaque caserne compte trois équipes de 25 pompiers et une de 24 qui se partagent les quarts de travail sur une période de 24 h.

Effectifs par équipe 2019 (Intervention)

Équipe	Chef aux opérations	Lieut.	Lieut. intérim	Pompier	Total
1	2	5	5	13	25
2	2	5	5	12	24
3	2	5	5	13	25
4	2	5	5	13	25
Total	8	20	20	51	99

Source : Service de sécurité incendie - CTT50

Position des casernes sur le territoire



Source : Service de sécurité incendie - CTC10

NOMBRE D'APPELS TOUTES CATÉGORIES

Les statistiques des cinq dernières années démontrent qu'il y a eu une augmentation depuis 2015 du nombre de sorties du Service de sécurité incendie en raison des fausses alarmes. Cependant, on observe une baisse, en 2018 et en 2019, pour le total des appels.

Nombre d'appels 2015-2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombres d'appels Saguenay	1 624	1 895	2 000	1 918	1 906

Source : Service de sécurité incendie - CTT9



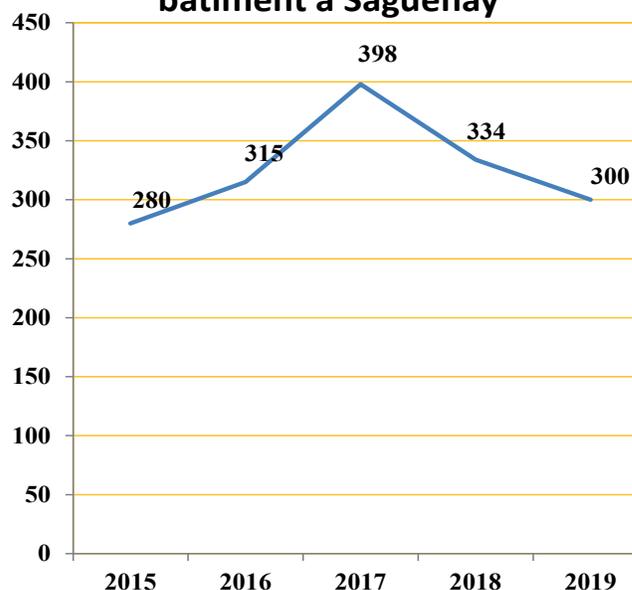
Source : Service de sécurité incendie

NOMBRE D'APPELS INCENDIE DE BÂTIMENT ET AUTRES

Le nombre d'appels reçus par le service de sécurité incendie de Saguenay concernant les incendies a diminué au cours de la dernière année, passant de 334 en 2018 à 300 en 2019, soit une diminution de 10,18 %. On entend par « incendie de bâtiment et autres » tout type d'incendie, à l'exception des incendies de véhicule.

Nombre d'appels concernant les incendies de bâtiment à Saguenay 2015-2019

Nombre d'incendies de bâtiment à Saguenay



Source : Service de sécurité incendie - CTG5

INTERVENTIONS INCENDIE PAR USAGE

Le tableau ci-dessous indique que la majorité des interventions du service se situent au niveau résidentiel, avec un taux de près de 63,86 %, suivies par les interventions au niveau commercial, à 15,18 %. On note une diminution des interventions incendie, passant de 81 en 2015 à 69 en 2019.

Intervention incendie par usage 2015-2019

Incendie	2015	2016	2017	2018	2019	Total	%
Résidentiel	51	38	64	69	43	265	63,86 %
Commercial	15	9	21	8	10	63	15,18 %
Industriel	9	7	20	18	11	65	15,66 %
Institutionnel	6	4	2	5	5	22	5,3 %
Total	81	58	107	100	69	415	100 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT13

NOMBRE D'APPELS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

Le tableau du nombre d'appels par catégorie d'intervention de 2015 à 2019 fait ressortir, pour cette période, que les alarmes liées aux incendies représentent plus du tiers des appels d'urgence, soit 38,02 %. Pour l'année 2019, on constate une augmentation (comparativement à la moyenne des cinq dernières années) à 40 %. Une nouvelle réglementation pour diminuer ce taux a été mise en place en 2016, soit le règlement ayant pour objet les systèmes d'alarme incendie reliés.

Les appels concernant les incendies de bâtiments sont en seconde place avec 17 % pour la même période.

Ces deux catégories représentent à elles seules plus de la moitié (57 %) des appels en 2019. Le reste est divisé entre les autres catégories.

L'objectif à court terme est donc de travailler à diminuer les appels dans la catégorie « fausses alarmes ».

Nombre d'appels par catégorie d'intervention 2015-2019

Catégories	NOMBRE D'APPELS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION 2014-2018										Moyenne sur 5 ans
	2015		2016		2017		2018		2019		
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Alarmes incendie	501	31 %	748	39 %	795	40 %	765	40 %	745	40 %	38,02 %
Incendies de bâtiment	280	17 %	315	17 %	398	20 %	334	17 %	300	17 %	17,74 %
Incendies de véhicule	50	3 %	62	3 %	58	3 %	61	3 %	51	3 %	3,14 %
Désincarcération de véhicule	48	3 %	54	3 %	43	2 %	48	3 %	55	3 %	2,56 %
Assistance aux citoyens	75	5 %	52	3 %	59	3 %	46	2 %	50	2 %	3,03 %
Matières dangereuses	33	2 %	22	1 %	29	1 %	30	2 %	28	2 %	1,46 %
Odeur fumée, essence, gaz, huile, etc.	151	9 %	147	8 %	139	7 %	131	7 %	165	7 %	7,54 %
Serv. non requis/non fondé	103	6 %	89	5 %	104	5 %	91	5 %	110	5 %	5,11 %
Vérification par les pompiers	241	15 %	217	11 %	181	9 %	256	13 %	208	13 %	12,40 %
Assistance diverse	53	3 %	49	3 %	53	3 %	57	3 %	64	3 %	2,96 %
Autres	89	5 %	140	7 %	141	7 %	99	5 %	130	5 %	6,04 %
TOTAL	1 624	100 %	1 895	100 %	2 000	100 %	1 918	100 %	1 906	100 %	100 %

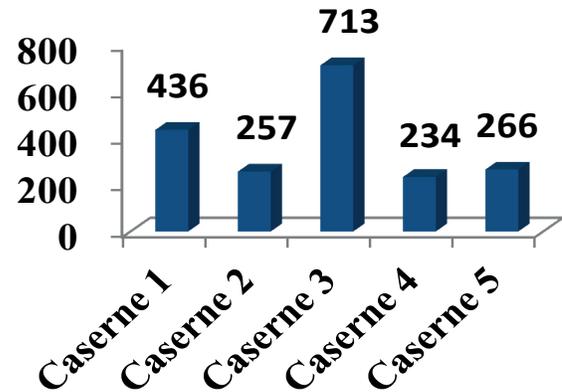
Source : Service de sécurité incendie - CTT10

APPELS PAR CASERNE TOUTE CATÉGORIE

Lors de l'appel initial, les chiffres démontrent que les casernes #1 et #3 sont situées dans les secteurs les plus sollicités. Ces deux casernes répondent à 60 % de tous les appels de première alarme.



Source : Josée Dumas, photographe

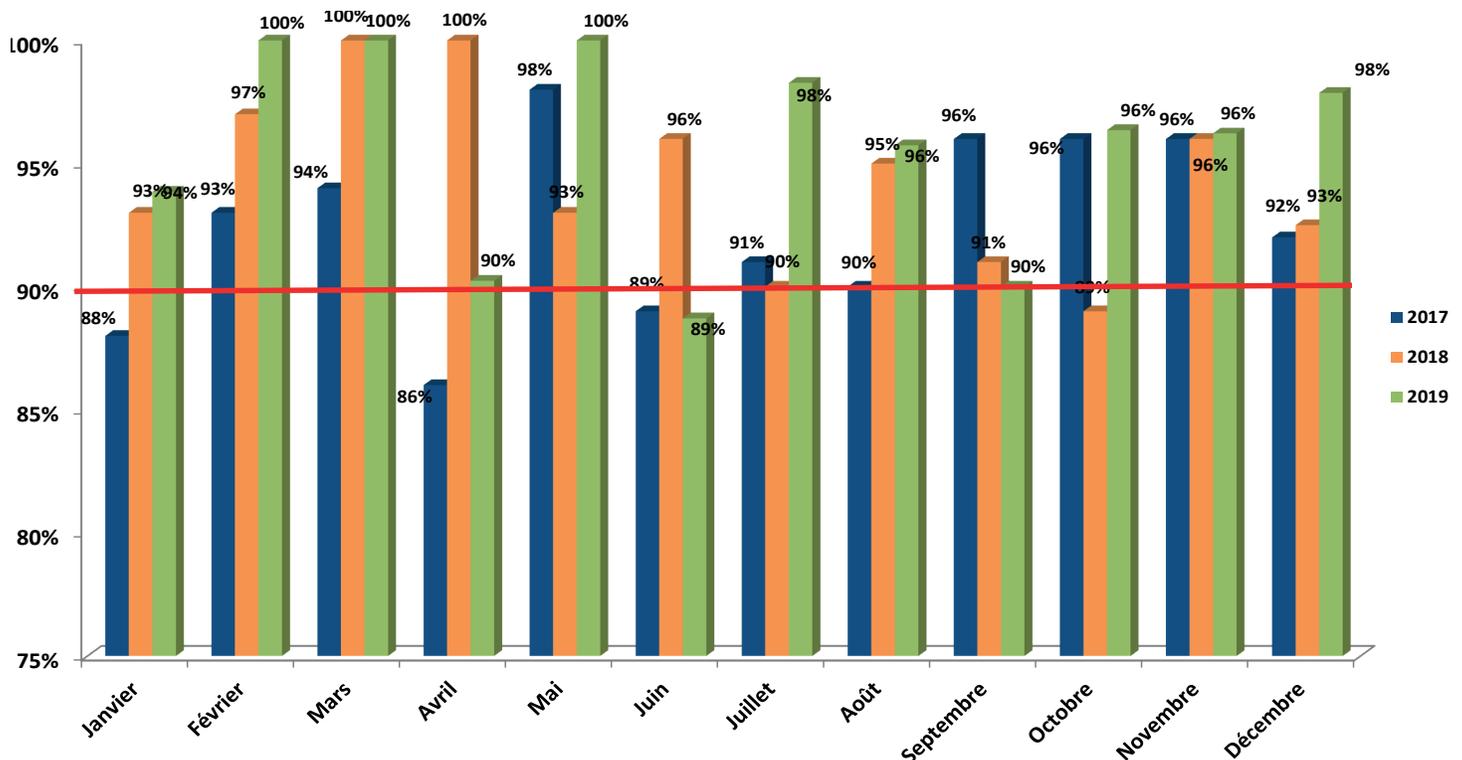


Source : Service de sécurité incendie - CTG9

FORCE DE FRAPPE

Il est à noter que la force de frappe est en progression avec une augmentation de 2 % de 2018 à 2019. En 2019, le taux a été de 96 %, ce qui est au-dessus de l'objectif initial fixé à 90 %.

Force de frappe par mois 2017 à 2019



Source : Service de sécurité incendie - CTG44

SERVICES SPÉCIALISÉS

Chaque caserne possède des spécialités dans différents domaines, et ce, afin d'offrir divers services à la population de la Ville de Saguenay. Le tableau ci-dessous démontre que les désincarcérations et sauvetages divers + VTT/motoneige sont les spécialités qui sont les plus sollicitées avec 55 et 20 sorties.

Services spécialisés par caserne

No de caserne	Adresse actuelle	Espaces clos	Pinces de désincarcération	Sauvetage nautique et sur glace	Matières dangereuses	Sauvetage évacuation hors route	Entretien des habits de combat
1	2354, rue Saint-Dominique		X		X		X
2	2222, boul. Mellon		X	X	X		
3	444, boul. de l'Université Est	X	X			X	
4	642, boul. Sainte-Geneviève	X	X				
5	491, boul. de la Grande-Baie Sud		X	X		X	

Source : Service de sécurité incendie - CTT48

Nombre d'appels par spécialité 2015-2019

Spécialités	2015	2016	2017	2018	2019	Moy.
Outils de désincarcération	48	54	43	48	55	50
Matières dangereuses	1	4	1	3	3	2
Sauvetage divers + VTT/motoneige	13	18	24	23	20	20
Sauvetage nautique et sur glace	9	4	5	3	2	5
Espace clos	0	4	2	2	2	2
TOTAL	71	84	75	79	82	78

Source : Service de sécurité incendie - CTT71

PERTES

Pertes matérielles par usage

La majorité des pertes se situe aux niveaux résidentiel et industriel, ce qui constitue tout près de 67,84 % pour un montant de 10 073 511 \$ sur un total de 14 849 209 \$.

Pertes matérielles par usage 2019

Description	Pertes	%
Résidentiel	5 037 011 \$	33,92 %
Commercial	3 559 222 \$	23,97 %
Institutionnel	47 716 \$	0,32 %
Industriel	5 036 500 \$	33,92 %
Autres	1 168 760 \$	7,87 %
TOTAL	14 849 209 \$	100,00 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT14

Pertes matérielles en incendie de bâtiment

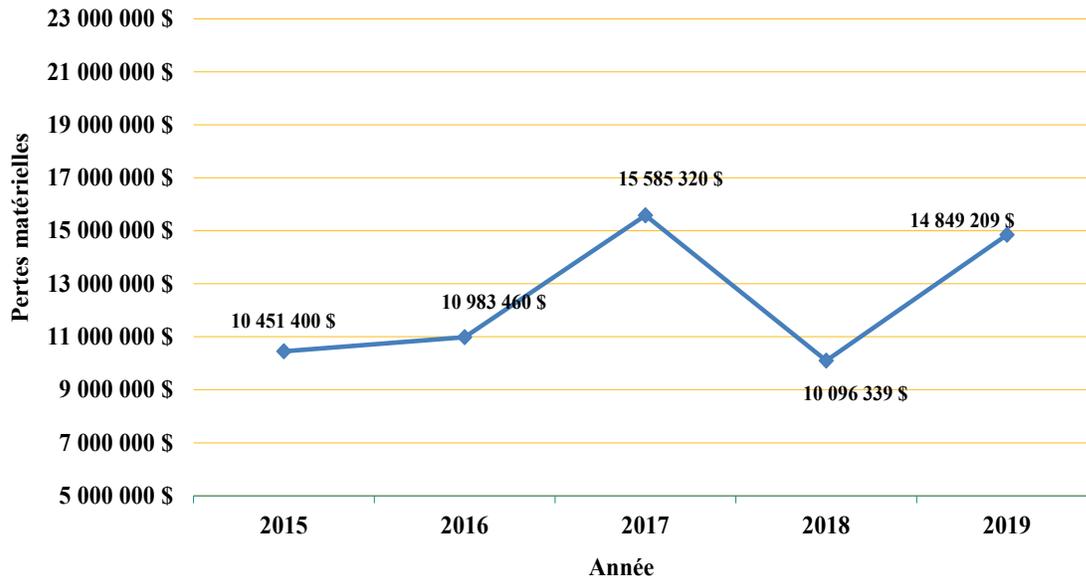
Selon le tableau suivant, les pertes totales ont augmenté de 4 752 870 \$ en 2019, comparativement à 2018.

Pertes matérielles causées par les incendies de bâtiment 2015-2019

	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne 2019	Moyenne sur 5 ans
Pertes sur le bâtiment	6 437 250 \$	7 444 826 \$	12 019 720 \$	6 767 074 \$	10 520 839 \$	70,85 %	69,70 %
Pertes sur le contenu	3 883 100 \$	3 537 634 \$	3 550 100 \$	3 326 615 \$	4 303 100 \$	28,98 %	30,02 %
Pertes sur les biens extérieurs	131 050 \$	1 000 \$	15 500 \$	2 650 \$	25 270 \$	0,17 %	0,28 %
TOTAL	10 451 400 \$	10 983 460 \$	15 585 320 \$	10 096 339 \$	14 849 209 \$	100 %	100 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT30

Évolution des pertes matérielles 2015-2019



Source : Service de sécurité incendie - CTG15

Pertes per capita

Les pertes per capita sont à la hausse. Nous constatons une augmentation de 47,1 % en 2019 par rapport à 2018.

De plus, la moyenne sur 5 ans permet de constater que le total en 2019 est au-dessus de la moyenne.

Pertes per capita 2015-2019

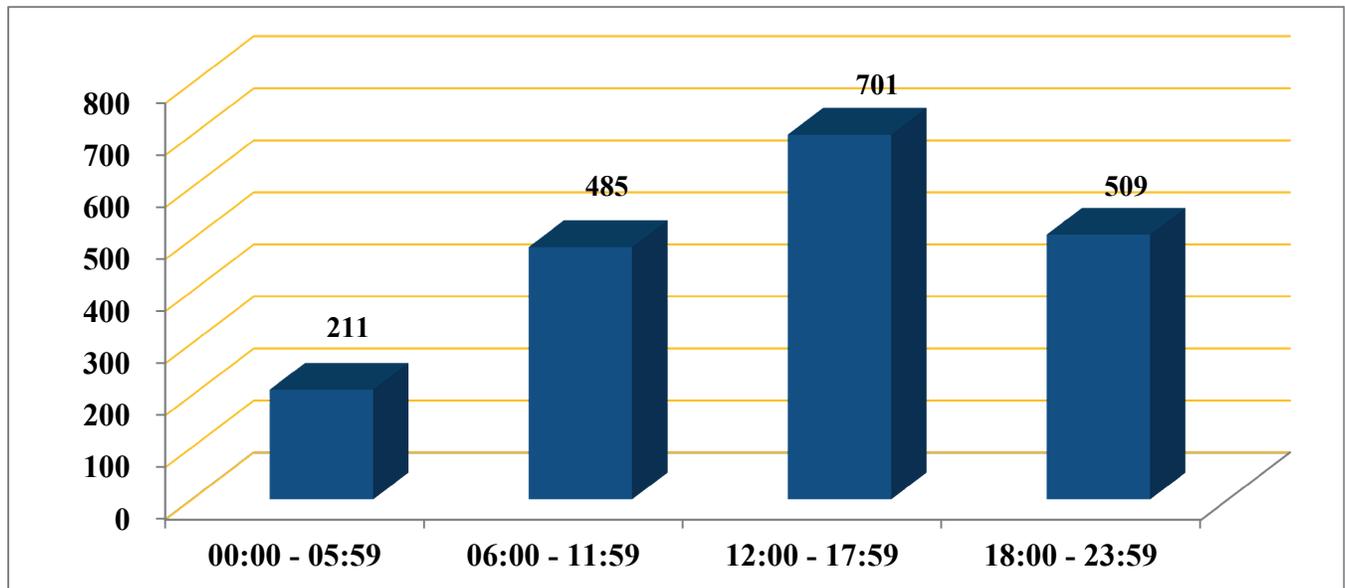
	2015	2016	2017	2018	2019	Écart % 2018 - 2019	Moyenne sur 5 ans
Pertes per capita	71,66 \$	75,56 \$	107,57 \$	68,87 \$	101,29 \$	47,1 %	84,99 \$

Source : Service de sécurité incendie - CTT5

APPELS SELON LES HEURES

On remarque que la période de la nuit est la moins occupée. La période entre midi et 18 h est la plage horaire où survient le plus grand nombre d'interventions, avec 36,78 %.

Répartition horaire des interventions 2019



Source : Service de sécurité incendie - CTG51

VÉHICULES

Vérification annuelle et attestation de performance

Les 19 véhicules d'intervention sont soumis annuellement à des essais et à des vérifications de véhicules selon le Guide des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention, établi par le ministère de la Sécurité publique.

Flotte véhiculaire du service

Description des véhicules	Nombre	Moyenne d'âge
Autopompe	5	14 ans
Autopompe de réserve	3	20 ans
Camion-échelle	2	4 ans
Camion-nacelle (Bronto)	1	9 ans
Citerne	4	7 ans
Plate-forme élévatrice	2	13 ans
Poste de commandement	1	13 ans
Unité de secours	1	22 ans

Source : Service de sécurité incendie - CTT60

Vérification annuelle et attestation de performance 2019

Unité	Description	Capacité pompe en litres	Capacité réservoir en litres	Année	Valve vidange conforme	Essais annuels
16-202	Autopompe	5 000	2 270	1999		2019
16-203	Autopompe	6 000	2 270	2004		2019
16-218	Autopompe	4 757	2 371	2013		2019
16-266	Autopompe	6 000	4 086	1998		2019
16-267	Autopompe	6 000	4 086	1998		2019
16-275	Autopompe	6 000	3 178	2000		2019
16-295	Autopompe	5 000	3 632	2000		2019
16-211	Autopompe	6 014	4 000	2007		2019
16-215	Camion-citerne avec vacuum	5 000	13 454	2013	Oui	2019
16-207	Camion-citerne	5 000	11 020	2009	Oui	2019
16-208	Camion-citerne	5 000	11 020	2009	Oui	2019
16-219	Camion-citerne avec vacuum	5 000	13 520	2018	Oui	2019
16-214	Camion à nacelle 114 pi (Bronto)	Nil	Nil	2010		2019
16-209	Camion plate-forme 100 pi	7 078	1 136	2008		2019
16-206	Camion plate-forme 95 pi	7 078	1 136	2005		2019
16-212	Camion-échelle 100 pi	Nil	Nil	2014		2019
16-242	Unité de secours	Nil	Nil	1997		2019
16-216	Camion-échelle 100 pi	Nil	Nil	2017		2019

Source : Service des équipements motorisés - CTT63

ÉQUIPEMENT

Le programme de remplacement des habits de combat s'est poursuivi avec l'achat de 15 habits complets en 2019. En lien avec la décontamination, l'organisation a procédé à l'achat de 3 systèmes autonomes de dosage et d'agents de rinçage qui aide à fournir une décontamination simple de l'équipement de lutte contre l'incendie (Decon-Pak), afin d'améliorer l'efficacité de la décontamination de routine suivant une intervention incendie. L'organisation a également remplacé l'ensemble des appareils respiratoires en fin d'année afin de palier à un problème de santé et sécurité au travail.



Source : DECON-Pak

FORMATION

La formation et le maintien des compétences sont des éléments importants pour l'organisation. L'objectif est de s'assurer de respecter les normes en vigueur ainsi que d'offrir des services de qualité, en plus de s'assurer que les tâches soient effectuées de façon sécuritaire. C'est pour ces raisons que chaque employé a reçu en moyenne, pour l'année, 72 h de formation et 17 h de maintien des compétences, pour un total de près de 89 h par pompier.

De plus, la construction d'un nouveau centre de formation pratique situé à même le terrain de la caserne 4 s'est terminée en fin d'année 2019, offrant ainsi de nouvelles possibilités en termes de formation pour les années à venir.

DIVISION DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

FORMATION

La formation et le maintien des compétences sont des éléments importants pour l'organisation. L'objectif est de s'assurer de respecter les normes en vigueur

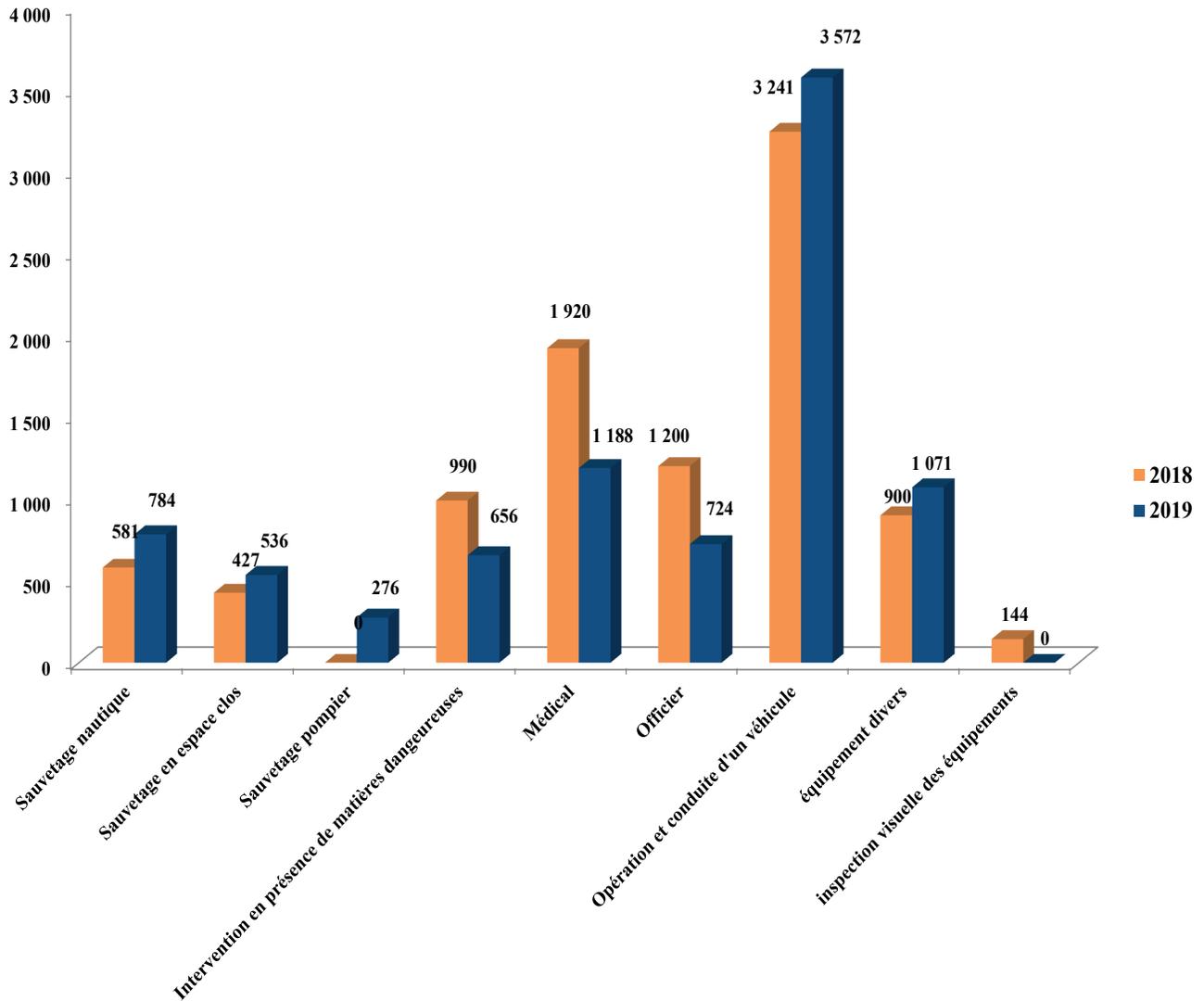
ainsi que d'offrir des services de qualité, en plus de s'assurer que les tâches soient effectuées de façon sécuritaire.

Formations techniques - Division intervention 2015-2019 (en heures)

Formation Technique	2015	2016	2017	2018	2019
SAUVETAGE NAUTIQUE					
Carte de conducteur d'embarcation, conduite de bateau Zodiac, opération radio maritime, sauvetage sur glace (tendeur, technicien), sensibilisation bateau UMA-17, etc.	752	886	881	581	784
SAUVETAGE EN ESPACE CLOS					
Sauvetage en espace clos (instructeur, technicien initial, technicien, technicien maintien)	640	650	449	427	536
AUTOSAUVETAGE et A.P.R.I.A. (appareil de protection respiratoire)					
Autoévacuation, autosauvetage et gestion de l'air, autosauvetage et gestion de l'air (formateurs-chefs), formateurs R.I.C.	1 016	2 021	0	0	276
INTERVENTION EN PRÉSENCE DE MATIÈRES DANGEREUSES					
Hazmat (technicien), intervention en présence de matières dangereuses (technicien), matières dangereuses (théorie d'intervention, détecteur de gaz, détecteur d'ammoniac, décontamination, habillement).	886	350	449	990	656
MÉDICAL					
Évacuation médicale, premier répondant médical (initial), premier répondant médical (maintien), R.C.R. trauma, R.C.R./D.E.A. trauma, secourisme en milieu de travail.	1 960	1 192	1 277	1 920	1 188
OFFICIER					
Officier en santé et sécurité, officier - cours 1-2-3-4-5-6-8, pompier II - section 1, gestion des opérations (maintien), gestion de la prévention (maintien), gestion de la prévention écrite, gestion de l'intervention et mesure SST 1 et SST 2, gestion d'un service incendie, gestion du personnel dans un SSI, instructeur tronc commun, instruction I.	350	576	2 411	1 200	724
OPÉRATION ET CONDUITE D'UN VÉHICULE					
Bronto « accréditations de formation », citerne vacuum (opération), citerne vacuum (sensibilisation), conduite de véhicule, conduite de motoneige, conduite préventive (théorique et pratique), conduite de quatre roues (quad), familiarisation sur les véhicules d'élévation 422 et 425, manoeuvre de recul, sensibilisation opérationnelle P-201 et 203, formateur manoeuvre de recul.	3 045	3 381	3 543	3 241	3 572
FORMATIONS GÉNÉRALES EN CASERNE					
Échelles portatives, cordage, équipement divers, coussins de levage, outils de désincarcération, détecteurs de gaz.					1 071
FORMATIONS POUR TECHNICIENS					
Inspection visuelle cylindre, réparation de boyaux incendie, appareils respiratoires et test d'ajustement.					0

Source : Service de sécurité incendie - CTT54

Formations techniques - division intervention 2018-2019



Source : Service de sécurité incendie - CTG41



Source : Service de sécurité incendie - Formation sauvetage sur glace

Formation - Division gestion et analyse des risques (G.A.R.) 2015-2019 (en heures)

Formation technique	2015	2016	2017	2018	2019
G.A.R. SPÉCIALISATIONS DIVERSES					
Formation de l'Association des professionnels du chauffage d'appoint sur l'introduction aux codes et normes en chauffage à combustible solide, éléments d'enquête pour les intervenants en sécurité incendie, cadenassage lors d'intervention et enquêtes, utilisation et entretien de l'appareil respiratoire MSA G1, formation sur le PAIPH (Programme d'aide et d'intégration pour les personnes handicapées), formation continue sur les codes, normes et règlements.	235	22	218	250	88

Source : Service de sécurité incendie - CTT54

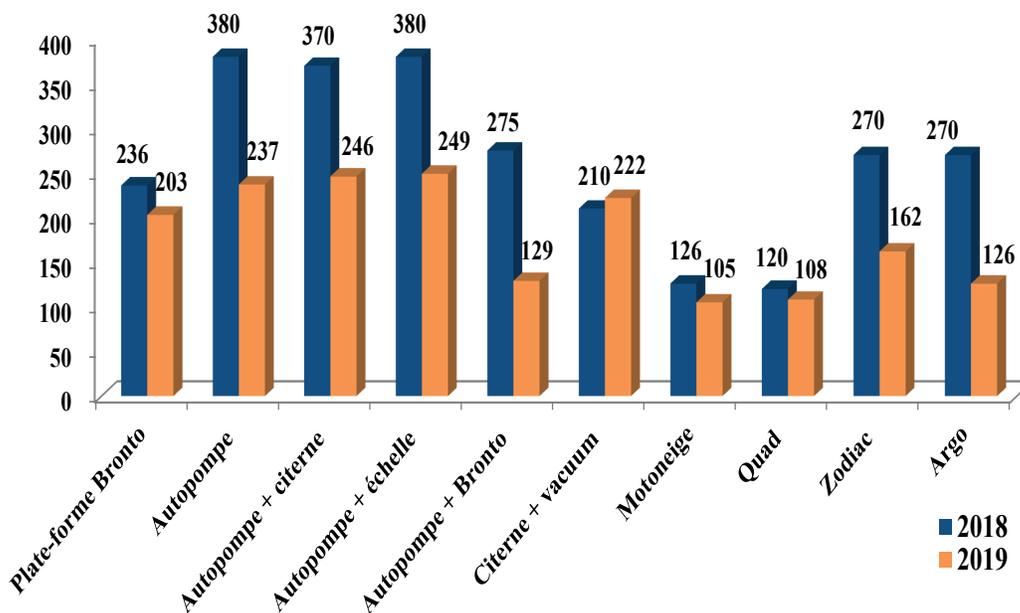
MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Maintien des compétences - Division intervention 2015-2019 (en heures)

Maintien des compétences		2015	2016	2017	2018	2019
OPÉRATION DE VÉHICULES						
	CASERNES					
Camion-échelle (février)	1-2-3-4-5	405	405	375	384	240
Plate-forme Bronto (mars)	1-2-3-4	231	345	327	236	203
Autopompe (avril)	1-2-3-4-5	405	405	375	380	237
Autopompe + citerne (mai)	1-2-3-4-5	405	405	375	370	246
Autopompe + échelle (septembre)	1-2-3-4-5	405	405	375	380	249
Autopompe + Bronto (octobre)	1-2-3-4	231	341	327	275	129
Citerne + vacuum (novembre)	2-3-4	255	288	180	210	222
Motoneige (décembre - janvier)	2-3-4	150	288	165	126	105
Quad (avril - mai)	2-3-4	150	288	126	120	108
Zodiac (avril - mai)	1-2-4-5	405	318	234	270	162
Argo	5				270	126

Source : Service de sécurité incendie - CTT56

Maintien des compétences - Division intervention 2018-2019 (en heures)



Source : Service de sécurité incendie - CTG42

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Une augmentation des accidents de travail en 2019 a pu être constatée. La direction du Service et le personnel travaillent activement afin d'éliminer les risques. À cette fin, un comité paritaire en santé et sécurité, y travaille régulièrement.

De plus, plusieurs mesures sont prises afin d'améliorer ces statistiques, soit par la formation, la sensibilisation, l'achat d'équipement, etc.

L'objectif est de maintenir le taux d'accidents le plus bas possible grâce à la mise en place de méthodes de travail sécuritaires ainsi qu'un processus de gestion qui favorise l'assignation temporaire.

Santé et sécurité au travail 2015-2019

Santé et sécurité	2015	2016	2017	2018	2019
Accident avec perte de temps	6	5	3	2	6
Accident sans perte de temps	20	27	33	43	49
Quasi-accident	6	1	1	10	3
Nombre de jours perdus	604	409	389	83	427
Nombre de jours en assignation temporaire et travaux légers	77	29	91	533	179

Source : Service de sécurité incendie - CTT53

PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Le plan de mise en oeuvre qui suit constitue un plan d'action que la Ville de Saguenay doit appliquer dès l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques.

Ce plan désigne les actions à appliquer au cours des cinq prochaines années, établit l'échéancier et

détermine l'estimation des coûts d'investissement pour cette période.

De plus, ce plan sera utilisé afin de produire un rapport d'activités de la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques révisé, tel que stipulé à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
PRÉVENTION - OBJECTIF 1				
1	S'assurer de compléter le rapport DSI-2003 et le transmettre régulièrement au ministère de la Sécurité publique.	1 à 5		Après chaque incendie, un rapport DSI-2003 est complété et transmis au ministère mensuellement. Ce sont 300 rapports qui ont été complétés en 2019.
2	Continuer les RCCI après un incendie de bâtiment avec du personnel possédant la formation spécifique à cette activité.	1 à 5	B 44 000 \$	Systématiquement, les enquêtes ont été effectuées après chaque incendie de bâtiment. Ce sont 144 enquêtes qui ont été effectuées en 2019.
3	Maintenir l'objectif selon le programme de prévention domiciliaire.	1 à 5	B 87 500 \$	Au cours de l'année 2019, 10 000 visites de prévention résidentielles ont été effectuées en secteur urbain et 1 500 visites en secteur non urbain.
4	Cibler et développer des programmes pour sensibiliser la clientèle aux risques et aux dangers des incendies selon l'analyse des données.	1 à 5	B 23 000 \$	La cueillette des données et les analyses pertinentes sont actuellement en cours pour analyse en 2020.
5	Maintenir le programme des inspections des risques sur le territoire par les fréquences au programme d'inspection des risques plus élevés.	1 à 5	B 163 000 \$	Inspection de 1 107 bâtiments à risques moyens, élevés et très élevés.
6	Développer et mettre en place un programme de sensibilisation s'adressant aux propriétaires d'entreprises agricoles, concernant les risques présents et les mesures à mettre en place afin de diminuer ceux-ci.	3 à 5		Développement du programme qui est en cours de réalisation et début de visite du secteur agricole en 2020.
7	Maintenir et bonifier le programme d'analyse des accidents.	1 à 5		À venir
8	Maintenir, développer, bonifier et appliquer la réglementation municipale en rapport avec la sécurité incendie.	1 à 5	B 16 000 \$	En continu pour 2020, à revoir, l'émission des constats.
9	Produire annuellement un rapport d'activités portant sur le plan de mise en oeuvre et sur l'avancement des objectifs ciblés inscrits au schéma selon les modalités de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.	1 à 5		Réalisé chaque année.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
INTERVENTION - OBJECTIFS 2 ET 3				
10	Maintenir en fonction les cinq casernes de pompiers permanents sur le territoire. Fermer les trois postes d'incendie dans les secteurs non urbains.	1 à 5		Les cinq casernes étaient en fonction tout au long de l'année.
11	Maintenir l'effectif à 99 pompiers.	1 à 5		Les effectifs ont été maintenus.
12	Maintenir une force de frappe de dix pompiers pour les risques faibles dans les périmètres urbains sur le territoire des arrondissements de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie selon le temps de réponse défini à la carte n° 3.	1 à 5		Atteinte de la force de frappe avec un pourcentage de 96 % pour l'année.
13	Optimisation des ressources avec les villes limitrophes dans le but d'obtenir une intervention optimale.	1 à 5		Nouvelle entente avec la MRC du Fjord-du-Saguenay pour un échange de services à coût nul pour l'atteinte de la force de frappe.
14	Définir une force de frappe minimum de huit pompiers dans les secteurs Laterrière, Shipshaw et Lac-Kénogami (anciennes limites).	1 à 5		Intervention de dix pompiers minimum avec deux autopompes et trois camions-citernes.
15	Maintenir la force de frappe selon les ressources inscrites au plan d'intervention pour les risques plus élevés, et ce, dès l'alerte initiale. En l'absence d'un tel plan, le directeur du Service de sécurité incendie doit prévoir, s'il y a lieu, la mobilisation, dès l'alerte initiale, de ressources additionnelles à celles prévues pour les risques faibles. Ces ressources additionnelles devront être suffisantes en regard des caractéristiques propres au bâtiment où l'intervention a lieu.	1 à 5		Force de frappe maintenue pour les risques élevés.
16	Reconstruire la caserne #4 sur un nouveau site afin d'améliorer le temps de réponse et de pouvoir positionner les véhicules d'intervention nécessaires pour protéger adéquatement ce secteur.	1	I 5 500 000 \$	Nouvelle caserne #4, opérationnelle depuis février 2018.
17	Procéder annuellement aux inspections des véhicules d'incendie selon le guide d'application des exigences relatives aux véhicules et aux accessoires d'intervention.	1 et 4	B 25 000 \$	L'inspection de la flotte véhiculaire d'intervention a été faite par la compagnie Aéro-Feu au mois de juillet.
18	Maintenir le programme de remplacement des véhicules.	1	I 750 000 \$	Acquisition d'une autopompe en 2019.
19	Maintenir le programme des feux de préemption en vigueur et les installer dans les intersections stratégiques.	1	100 000 \$	L'investissement de 250 000 \$ est reporté à l'année 2020.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
INTERVENTION (SUITE)				
20	Les secteurs non pourvus d'un réseau d'eau sont couverts par une autopompe ou autopompe-citerne conforme et l'envoi de 15 000 litres d'eau avec au moins un camion-citerne conforme. De plus, poursuivre le programme d'améliorations des infrastructures municipales sur le réseau d'eau.	1 à 5		Procédure de déploiement de deux autopompes et trois camions-citernes.
21	Maintenir la formation et le maintien des compétences pour l'ensemble du personnel à chaque année.	1 à 5	B 95 000 \$	Investissement de 96 148 \$ pour la formation technique et le maintien des compétences du personnel.
22	Mettre en place un programme spécifique pour l'inspection, l'entretien, la décontamination et le remplacement des vêtements de protection individuelle (casque, cagoule, manteau, pantalon, gants et bottes) en s'inspirant de la norme NFPA 1851 ainsi que des guides des fabricants.	1		Un programme d'entretien des équipements personnels est en fonction depuis quelques années sous la supervision d'officiers-cadres ainsi qu'une procédure de décontamination sur les lieux d'intervention.
23	Conception de plans d'intervention selon le programme et procéder à la mise à jour de ceux en vigueur.	1 à 5	B 30 000 \$	40 plans d'intervention ont été réalisés au cours de l'année.
AUTOPROTECTION - OBJECTIF 4				
24	Adopter en partie par la modification du règlement en intégrant les nouveaux articles du Code de sécurité du Québec, chapitre 8. Continuer l'application des règlements en sécurité incendie.	1 à 5		Réalisé.
25	Encourager les divers services et organisations publics et privés à faire plus en matière de prévention en incendie en faisant appliquer les règlements en vigueur par la sensibilisation et/ou la collaboration.	1 à 5		En continu.
26	Offrir des programmes de formation et de sensibilisation aux diverses organisations publiques et privés.	1 à 5		Programme de formation aux aînés dans le résidentiel, sensibilisation à l'utilisation d'extincteurs, formation de prévention incendie <i>Gardiens avertis</i> , sensibilisation aux résidences pour les aînés.
27	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maintenir l'ensemble des spécialités sur l'ensemble du territoire; 2. Conserver la compétence des intervenants dans leur spécialité par la formation et le maintien des compétences; 3. Élaborer un programme sur l'entretien et le remplacement des équipements spécifiques pour les spécialités. 	1 à 5		En continu.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
AUTOPROTECTION (SUITE)				
28	Implanter et maintenir un service d'assistance aux techniciens ambulanciers paramédicaux pour l'évacuation des victimes.	1 à 5		Déjà en fonction. Certaines casernes possèdent des équipements pour le sauvetage hors route et sur les plans d'eau hiver comme été (VTT, Argo, motoneiges, embarcations de type Zodiac). Le personnel de ces casernes reçoit la formation de premier répondant de type 2.
29	Élaborer, maintenir à jour et transmettre au centre d'urgence 9-1-1, au centre secondaire d'appels d'urgence-pompiers ainsi qu'à toutes les organisations intervenantes un protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) spécifique aux interventions hors route inspiré du protocole type proposé par le MSP.	1 à 5		En cours de réalisation pour le dépôt du protocole en février 2020 au M.S.P..
MAXIMISATION DES RESSOURCES - OBJECTIF 6				
30	Poursuivre la contribution des pompiers dans la réalisation de plusieurs activités de prévention des incendies (action prévue à l'objectif 1).	1 à 5		Rencontre dans les écoles, garderies, visite de casernes, participation à diverses activités.
31	Maintenir la collaboration avec différents services de la Ville afin de poursuivre l'objectif préétabli, soit l'amélioration de la protection incendie.	1 à 5		Certification du centre 9-1-1, développement du plan des mesures d'urgence des bâtiments de la Ville. Le programme avec le Service des travaux publics sur l'identification des bornes-fontaines a été réalisé en 2019.
32	Planifier la sécurité incendie pour faire abstraction des limites municipales afin de concevoir des modalités de prestation du déploiement des ressources.	1 à 5		Entente avec différentes municipalités pour la force de frappe aux limites municipales.
LE RECOURS AU PALIER SUPRAMUNICIPAL - OBJECTIF 7				
33	Maintenir le même niveau de service.	1 à 5		En continu.
34	Sensibiliser la MRC du Fjord-du-Saguenay afin d'offrir un regroupement dans certains services (sécurité civile, spécialités, incendies, enquêtes, etc.).	1 à 5		Toujours en sensibilisation lors de comité.
ARRIMAGE DES RESSOURCES EST DES ORGANISATIONS VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC - OBJECTIF 8				
35	Maintenir la structure de la gestion des risques, y compris la coordination municipale lors de crise majeure avec l'ensemble des services internes et externes.	1 à 5		En continu. Le centre des opérations d'urgence fût ouvert à trois reprises.
36	Développer et maintenir les ententes avec diverses organisations dans le cadre de la gestion des risques majeurs.	1 à 5		Entente avec la MRC du Fjord-du-Saguenay, les bateaux de croisière, la Croix-Rouge, le CIUSSS, la Ville de Sherbrooke, les commissions scolaires, Rio Tinto, la base militaire de Bagotville, UQAC et CEGEP.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
ARRIMAGE DES RESSOURCES EST DES ORGANISATIONS VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC (SUITE)				
37	Sensibiliser la MRC du Fjord-du-Saguenay aux avantages de la régionalisation des services dans le domaine de l'incendie et des sinistres majeurs.	1 à 5		En continu. Discussions lors de la rencontre.
38	Développer et maintenir les différents comités et partenaires afin d'améliorer les protocoles d'intervention. Centre de répartition 9-1-1; Services de la sécurité publique et ambulancier; Rio Tinto Alcan; Résolu; Croix-Rouge; CIUSSS; Commissions scolaires; Cégeps; Université; Autres.	1 à 5		Rencontres périodiques.



Source : Service de sécurité incendie - Centre de formation, caserne #4

POUR NOUS JOINDRE

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE VILLE DE SAGUENAY

444, boulevard de l'Université Est
Chicoutimi (Québec) G7H 5B8
Téléphone : 418 698-3380
Télécopieur : 418 698-3389
Courrier électronique : incendie@ville.saguenay.qc.ca
Site internet : incendie.saguenay.ca



Ce document est transmis par courriel pour limiter la consommation de papier.

